

Un service de transport accompagné, à la demande

Le service « **Transport Solidaire** » est un service de transport à la demande à vocation sociale financé par le Pays des Sources.

Les chauffeurs vous accompagnent et vous aident pour vos courses, vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives...

Pour qui ?

Ce service s'adresse

aux habitants du Pays des Sources, sans véhicule et/ou sans permis

(personnes âgées isolées et/ou dépendantes, familles isolées, jeunes)

Sous condition d'adhérer au service.

Comment adhérer ?

Pour adhérer au service, il suffit de s'inscrire en mairie et de s'acquitter *(lors du premier transport)* de la carte d'usager fixée à 3 € par personne.

Par quel moyen ?

Le service est doté d'un véhicule climatisé et équipé pour le transport des enfants. Il peut transporter jusqu'à 3 personnes.

Pour aller où ?

Suivant les motifs de votre déplacement vous pourrez aller :

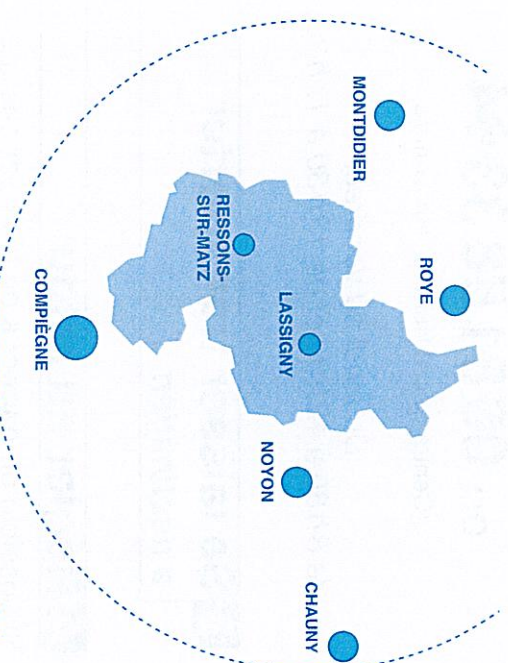
- pour **les courses**, sur le Pays des Sources *(superettes, marchés, commerces locaux...)*

- pour **raison médicale**, jusqu'à

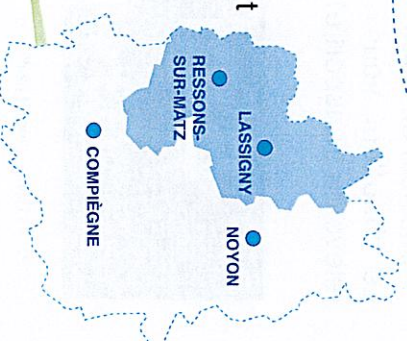
30 km autour du Pays des Sources

(Compiègne, Montdidier, Roye, Chauny...)

Sauf déplacements pris en charge par l'assurance maladie.



- pour **les démarches administratives**, dans l'arrondissement de Compiègne.



Quand ?

Les transports se font

du **lundi au vendredi**
de 8 h 30 à 12 h 30
et
de 13 h 30 à 18 h 30.

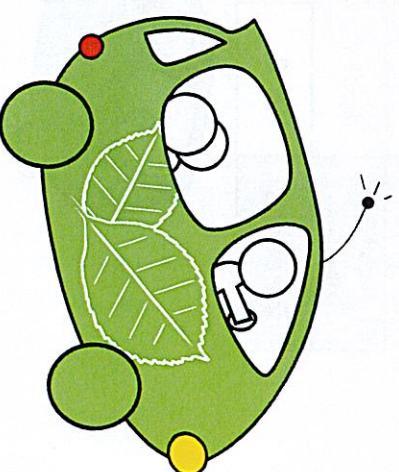
Comment réserver ?

Pour utiliser le service de « Transport Solidaire », il faut réserver :

- par téléphone au **03 44 42 71 10**
ou au **06 81 58 33 64**

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et
de 13 h 30 à 17 h 30.

- au moins **3 semaines à l'avance**, ou dès l'obtention d'un Rendez-Vous.

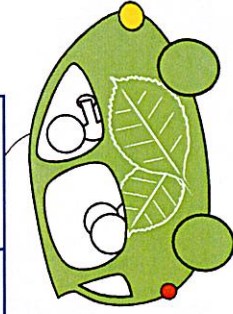


€ Quel tarif ?

- Le temps facturé commence dès l'arrivée du chauffeur chez vous.
- Le tarif est fixé à **3 € par heure et par personne transportée** (incluant un forfait de 60 km).
- Le transport est gratuit pour les moins de 10 ans (accompagnés d'un adulte).
- La 1^{re} heure est due en entier. Puis la facturation se fait par tranche de 30 min (toute tranche entamée est due).
- Le kilomètre au-delà du forfait est facturé à 0,50 €.

Exemple pour une personne :

1 heure	3 €
1 heure et demie	4,50 €
2 heures	6 €



En résumé, le **Transport Solidaire**

C'est facile !

1 S'inscrire en mairie

Les inscriptions se font uniquement en mairie.

2 Réserver 3 semaines à l'avance

Par téléphone au

03 44 42 71 10

ou **06 81 58 33 64**

(Centre Social Rural du Ressontois)

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

3 Se laisser transporter

à destination...

4 Régler au retour

Si possible en espèces ou bien par chèque.
Le chauffeur vous remettra un reçu avec le relevé du transport effectué.

S'informer

03 44 42 71 10

Édition février 2020

« Le Transport Solidaire » est un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de Communes du Pays des Sources et les Centres Sociaux de Lassigny et de Ressons-sur-Matz.

Allons y ensemble !

